

Autoroute Poitiers-Limoges, acte un

Publié le 05/01/2022 à 06:25 | Mis à jour le 05/01/2022 à 07:40



Si le trafic actuel sur la N147 est jugé acceptable hors les abords des deux villes, une autoroute permettrait de désenclaver Limoges.

© Photo NR

Les préfètes de la Vienne et de la Haute-Vienne ont lancé, mardi 4 janvier 2022, la concertation publique sur une possible liaison autoroutière concédée entre Poitiers et Limoges. Voici trois ans et demi, la ministre des Transports, Élisabeth Borne, commandait une étude de faisabilité de cette possible future autoroute. Cette étude a conclu à la faisabilité du projet et à sa rentabilité pour une société d'autoroute concessionnaire, ouvrant la porte à une série d'études dont la concertation qui commence constitue le premier acte.

Cette concertation ouverte à tous se poursuivra jusqu'au 20 mars 2022 via un site internet dédié (www.autoroute.poitiers-limoges.fr), des réunions publiques et des ateliers mobiles qui iront au-devant des citoyens dans les 63 communes directement concernées par le projet (dont 28 dans la Vienne).

Les solutions alternatives seront proposées

Toute première étape d'un projet qui n'est encore qu'embryonnaire, la concertation permettra à tout un chacun de consulter les premiers documents disponibles en terme de tracé (grosso modo, le projet suit sur 110 km l'actuelle N147, avec un passage au sud de Lussac-les-Châteaux et différentes options de raccordement à la rocade de Poitiers), de desserte (quatre échangeurs sur huit dans la Vienne : entrée Vienne, Lussac, Fleuré et Mignaloux), et de coûts (un milliard estimé).

Le site examine également les avantages et les inconvénients des solutions alternatives, notamment l'aménagement de la N147 qui apporterait une meilleure desserte locale mais ne permettrait guère d'augmenter la vitesse moyenne entre les rocades des deux villes que de 9 à 19 km/h contre 59 dans l'hypothèse autoroutière, qui ramènerait le temps de trajet de 104 à 54 minutes.

Le site dédié sera également l'une des manières privilégiées d'exprimer une opinion sur le projet, à charge pour les trois garants désignés par la Commission nationale du débat public d'en faire une synthèse fidèle, à défaut d'émettre un avis. Chacun, qu'il habite ou non dans les communes concernées, pourra ainsi dire ce qu'il attend d'une éventuelle autoroute, ou à l'inverse ce qu'il reproche à un tel projet : « *Ce n'est pas un referendum*, avertit la garante Sylvie Haudebourg. *C'est une collecte d'arguments.* »

Les premières réunions publiques dans la Vienne : 11 janvier, de 18 h à 21 h, assemblée des territoires de lancement, espace Gartempe à Montmorillon ; 20 janvier, de 16 h à 18 h, amphi-débat ouvert aux étudiants et au grand public, université de Poitiers, amphi 600, rue Jean-Carbonnier.

TRANSPORTS A LA UNE LOCAL POITIERS LUSSAC-LES-CHÂTEAUX A LA UNE



Vincent BUCHE
Journaliste, rédaction de Poitiers



SES DERNIERS ARTICLES

- [Six liquidations judiciaires au tribunal de commerce de Poitiers](#)
- [Tarif de l'électricité : deux entreprises du Sud-Vienne dans la tourmente](#)
- [Les bons et les mauvais points du RSA dans la Vienne](#)